

# PILOTES

Pacte Mondial des Nations Unies

Communication sur le Progrès  
de la société Pilotes PLV

Période du 31 mai 2017 au 31 mai 2019



NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

## SOMMAIRE

Lettre d'engagement de la direction	_____	1
Présentation de la société Pilotes PLV	_____	2
Mise en œuvre des principes du Pacte Mondial		
• Principes relatifs aux droits de l'homme	_____	4
• Principes relatifs aux droits du travail	_____	4
• Principes relatifs à l'environnement	_____	5
• Principes relatifs à la lutte contre la corruption	_____	7
Nous contacter	_____	8

**LETTRE D'ENGAGEMENT AU GLOBAL COMPACT**

**DECLARATION DE LA DIRECTRICE GENERALE  
CHARLOTTE DEDEINE**

Wambrechies, le 15 avril 2019

Au secrétaire général des Nations Unies,  
A nos parties prenantes,

Membre depuis mai 2014 du Pacte Mondial, j'ai l'honneur de vous confirmer que l'entreprise PILOTES PLV réaffirme son adhésion aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies relatifs aux droits de l'Homme, du droit et des réglementations du Travail, à la protection de l'Environnement et à la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous réitérons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, dans ses actions quotidiennes, sa culture, et de les faire progresser dans notre zone d'influence. Également, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser de manière significative les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les Objectifs de Développement Durable.

Pour nous, l'économie doit rester au service des hommes, l'activité doit privilégier le territoire local si possible, et préserver les ressources et l'environnement dans lesquels elle évolue.

Créée en 1996 comme une aventure familiale, Pilotes évolue à un rythme progressif et maîtrisé, pour assurer son développement durablement.

Le développement garantit notre avenir à tous : « Il répond aux besoins présents sans compromettre la possibilité de satisfaire aux besoins des futures générations », pour reprendre l'idée fondatrice de la Commission des Nations Unies.

Chez Pilotes PLV, ceci se traduit par : « Un produit bien conçu est un produit bon pour l'Entreprise, pour l'Humain et pour la Planète. » C'est ce que nous nous efforçons d'appliquer au quotidien.

Courant 2011, nous décidons que nous ne pouvons plus continuer à concevoir nos produits sans un engagement déterminé en matière de protection de l'environnement et de développement durable.

Cette année, nous renforçons notre démarche en écoconception et sommes à nouveau certifiés dans ce domaine. La qualité est également une valeur partagée par tous les membres de l'équipe : qualité de nos prestations, qualité de nos relations, et qualité de vie pour chacun.

Nous nous engageons également à partager ces informations et nos bonnes pratiques avec nos parties prenantes, pour essaimer le développement durable en utilisant nos réseaux de communication principaux.

Notre présente COP contient trois éléments :

1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (la présente lettre)
2. Une description des actions pratiques que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les 10 principes du Global Compact
3. Une mesure des résultats des actions menées, terminées ou en cours, ainsi que les objectifs visés.

Charlotte DEDEINE  
Directrice Générale de PILOTES PLV



# **PRESENTATION DE PILOTES PLV**

# Présentation de la société Pilotes PLV

PILOTES PLV est spécialiste en Communication Point de Vente, depuis 23 ans.

Notre savoir-faire réside dans la création, la réalisation, et la fabrication de mobiliers publicitaires semi-permanents et permanents, en multi-matériaux.

Nous imaginons et réalisons des mobiliers et des présentoirs « sur-mesure » à une demande spécifique d'après un cahier des charges, pour notre clientèle composée de marques et de distributeurs, pour le retail.

## Notre activité :

PILOTES PLV apporte une solution complète :

- Analyse de la demande, du cahier des charges (brief) par une approche merchandising concrète
- Étude design,
- Choix des matériaux,
- Élaboration de la faisabilité par la maîtrise de l'ingénierie dans notre bureau d'études,
- Mise au point des prototypes,
- Fabrication industrielle en série par des usines partenaires,
- Conditionnement, palettisation et transport,
- Logistique et installation
- Produits et prestations

**PLV** : présentoirs de sol, comptoir, vitrine, displays permanents et semi-permanents

**Merchandising** : outils merchandising, valorisation de linéaire, boutiques-linéaires, animation et équipement en linéaire, mobilier de valorisation du devant de caisse, corners, théâtralisation

**Équipement de magasin** : mobilier commercial, équipement de magasin, scénographie, bornes digitales ...

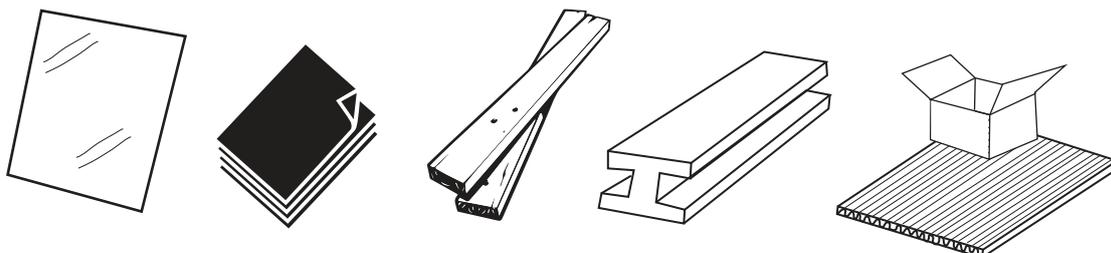


## Matériaux employés :

Tous matériaux

Bois, métal, aluminium, plastiques, carton, impressions

Verre, mousse, résine....



## Procédés de transformation :

Tôlerie, fil métallique, thermoformage, injection, tableterie, tout type d'usinage du bois, intégration de l'électronique et d'écrans, impressions tous supports.

## **Moyens de production :**

Bureau de Design pour la CREATION

Bureau d'Études pour la CONCEPTION-FAISABILITE-INGENIERIE

Atelier de PROTOTYPES

Fabrication avec nos usines partenaires dédiées et spécialisées, en France, en Europe, et en Asie

PILOTES PLV c'est une équipe de créatifs ingénieux et ingénieurs, avec une connaissance industrielle confirmée.

L'ingénierie, la conception et l'élaboration des plans de fabrication sont maîtrisés chez PILOTES PLV (Savoir-faire et valeur-ajoutée de l'entreprise).

L'entreprise consulte et sélectionne ses fournisseurs pour leur équipement à la pointe de la technologie afin d'assurer un rapport qualité-prix optimal.

Le parc de fournisseurs est important puisqu'il comporte plusieurs métiers (tôleries, menuiseries industrielles, injecteurs, thermo-formeurs, imprimeurs) sur des zones géographiques variées (France, Belgique, Slovaquie, Turquie, Chine...), et qui tend à se concentrer sur le territoire local, 69% en local et 16% en régional sur l'année 2017/2018.

L'entreprise est sur une logique de production industrielle. Il n'y a pas de petite série, mais plutôt des moyennes et grandes séries.

## **Ressources Humaines**

La répartition des salariés dans l'entreprise est la suivante :

Service Bureau d'Etudes : les designers imaginent des pistes créatives et originales, les chefs de projet transcrivent la création en réalisation technique et construisent les plans de fabrication.

Service Méthodes : les techniciens méthode établissent les documents de transitions entre le service bureau d'étude et le service fabrication.

Service Fabrication : les chefs de fabrication sélectionnent les usines, achètent les composants, supervisent et contrôlent la production : ils sont garant de la qualité et du bon suivi de la réalisation.

Service Commercial : les commerciaux sont les interlocuteurs privilégiés et jouent les interfaces entre le client et l'équipe projet interne

Administratif et Financier : service support de l'équipe projet, pour les fonctions finances, gestion, administratives et comptables



**MISE EN OEUVRE DES PRINCIPES DU  
PACTE MONDIAL**





## Principes relatifs aux droits de l'Homme

---

- 1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence*
- 2. Les entreprises sont invitées à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme*

En 2018, nous travaillons avec des usines de productions françaises, situées à 85% en local/régional, à moins de 50 km de nos locaux en Haut-de-France. Nous poursuivons nos actions pour augmenter ces chiffres dans les années à venir. Nous auditons au moins une fois par an nos fournisseurs, sur des réglementations générales (sécurité, hygiène,...) et spécifiques (environnement, RSE). Toutes les usines de production avec lesquelles nous travaillons, respectent les droits de l'Homme.



## Principes relatifs aux droits du Travail

---

- 3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective*
- 4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire*
- 5. L'abolition effective du travail des enfants et*
- 6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession*

### **Nos engagements pour les collaborateurs :**

- Des embauches en CDI malgré la crise : pour la période de mars à mai 2019, nous avons embauché 5 nouveaux collaborateurs, dont 4 temps plein.
- L'assurance de bonnes conditions de travail pour nos équipes
- Une mutuelle et prévoyance cotisées pour 2/3 par l'entreprise
- Un contrat d'intéressement renouvelé tous les 3 ans depuis 2000
  - >> L'accord signé en 2018 inclut pour la première fois des critères de résultats environnementaux
- Un PEE et un PERCO favorables à l'investissement, avec des abondements au niveau maximum
- Indemnisation kilométrique vélo
- Des aménagements du temps de travail
- Contrats de retraite par capitalisation pour les cadres, financé par l'entreprise à 100%
- Tickets restaurants depuis 2013

### **Impliquer les collaborateurs**

Le développement de l'activité de l'entreprise a connu un « bond en avant » en 2018. La direction a saisi cette opportunité pour réorganiser la société afin de pouvoir mieux faire face à cette situation de surcharge de travail et améliorer les conditions de travail pour chaque collaborateur. L'entreprise investit dans la réflexion pour un développement intégrant tous les collaborateurs et se fait accompagner par un cabinet spécialisé dans l'accompagnement au changement.

Une nouvelle stratégie est créée, et les modes opératoires sont tous revus avec l'ensemble des salariés en mode collaboratif. Les valeurs et la vision de l'entreprise sont réaffirmées afin de faire progresser l'intelligence collaborative de toute l'équipe.

## Investir dans les entreprises durablement gérées

Les collaborateurs épargnants de la société PILOTES PLV peuvent investir, notamment leur intéressement, dans un PEE et/ou un PERCO dont certains fonds solidaires, répondent aux critères d'Investissement Socialement Responsable (investissement dans des projets favorisant l'emploi et l'insertion sociale)

En 2018 ...

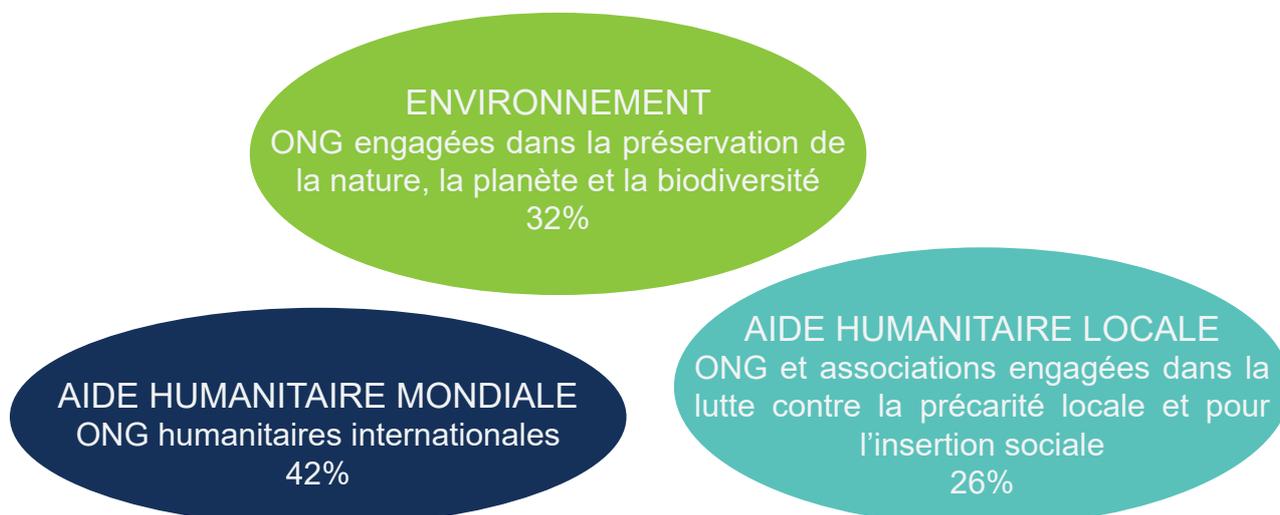
- 100% des salariés sont intéressés aux résultats de l'entreprise et peuvent investir dans un Plan d'Épargne Entreprise et dans un Plan d'Épargne pour la Retraite collectif
- 100% des salariés sont couverts par une assurance santé et par une prévoyance
- 67% des salariés bénéficient d'un système de retraite complémentaire
- 5,2% de la masse salariale est consacrée à la formation pour 100% des salariés

## Dons et soutien à des causes d'intérêt universel

Chaque année, notre entreprise apporte un soutien financier, par le biais de dons, à des associations/fondations, dont les actions sont les suivantes :

- La lutte contre la pauvreté et l'exclusion,
- La lutte contre la malnutrition, la mortalité infantile et les épidémies,
- La lutte contre le mal-logement et les phénomènes d'exclusion,
- La protection de l'environnement, l'implication dans le développement durable et dans la transition écologique, la protection de la faune marine,
- L'aide à la construction d'une société écologique et humaine,
- La lutte contre la maltraitance des enfants,
- Les actions locales et nationales d'aide alimentaire et vestimentaire auprès de familles en difficulté sociale et professionnelle,
- La défense des droits de l'homme,
- L'aide aux personnes handicapées

En 2018, Pilotes PLV a soutenu 26 associations/fondations différentes et a maintenu le budget alloué à ces dons selon la répartition suivante :





## Principes relatifs à l'Environnement

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement

8. À entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement et

9. À favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

L'écoconception a une place évidente chez PILOTES PLV en raison de la conviction des dirigeants partagée avec l'ensemble des collaborateurs : « Un produit bien conçu est un produit bon pour l'Entreprise, pour l'Humain et pour la Planète. »

La démarche de management environnementale est placée au sein de la stratégie de l'entreprise et PILOTES PLV se positionne comme un acteur proactif sur son marché du marketing point de vente.

PILOTES PLV a développé son calculateur de performance environnementale pour chacun de ses produits. Eco-concevoir, c'est s'engager dans une démarche globale volontaire pour améliorer la qualité environnementale des produits que nous fabriquons, tout en conservant leurs autres critères de performance.

L'ambition de ce projet est de positionner la région Hauts-de-France en tant que leader français de la PLV écoconçue. Afin de satisfaire cette ambition, la démarche a été pensée autour de 3 objectifs couvrant l'ensemble de sa chaîne de valeur :

- En amont : mieux connaître et faire monter en compétences la filière amont (approvisionnement et sous-traitants (à 85 % régionaux)).
- En interne : consolider la structuration de la démarche d'écoconception avec les services
- En aval : proposer des produits à forte valeur environnementale aux clients, et les

En 2017, elle participe au projet régional sur la « Troisième Révolution Industrielle » impulsée par l'économiste prospectiviste américain Jeremy Rifkin sur l'axe d'économie circulaire. Ce projet a pour objectif de mener la région Nord de France vers l'Eco transition de son économie. C'est une région pilote en France. Dans ce contexte, l'entreprise sollicite et obtient des subventions de la part de la Région HDF et de l'ADEME afin de mener à bien ce projet.

### Évaluation AFAQ Écoconception

En mars 2014, nous réalisons notre premier audit d'évaluation de la démarche d'écoconception avec le Groupe Afnor et avons obtenu une note qui situait notre entreprise au niveau « Progression » du modèle AFAQ Écoconception.

En mars 2016, suite à l'audit de mi-parcours, nous passons au stade « Confirmé » de la certification AFAQ Ecoconception de l'AFNOR.



## Calculateur ECO PLV

La première action était de créer un outil simple et pratique, permettant de calculer le taux d'émission de gaz à effet de serre (CO<sup>2</sup>). C'est chose faite avec le calculateur « ECOPLV », outils qui nous permet de choisir les matériaux les plus adaptés et les moins impactants sur l'environnement. En fin d'année 2016, notre calculateur évolue et prend en compte de nouveaux critères : le réchauffement climatique, l'acidification, l'eutrophisation, la toxicité humaine, l'épuisement des ressources naturelles. Nous communiquons sur ces données, via des fiches ACV (unique, comparative, multicritères, fin de vie), qui permettent de connaître l'impact sur l'environnement d'une PLV, le pourcentage de matière recyclée et le pourcentage de matière potentiellement recyclable. Nous fournissons aussi une fiche de recyclabilité de nos produits avec les gains CO<sup>2</sup> obtenu en recyclant le meuble. Nous collons également sur nos meubles une étiquette qui facilite le recyclage en fin de vie.

## Evaluation ECOVADIS

Pilotes PLV est évaluée et certifiée par l'association « ECOVADIS », spécialisée dans d'audit complet de la RSE, via une plateforme SaaS globale.

Y sont notamment évalués les thèmes suivants : l'Environnement, le social et droits de l'Homme, l'Ethique et les Achats responsables. Ceux-ci rejoignent les thématiques similaires du Global Compact.

Pilotes a été évaluée une première fois en 2014 avec l'obtention du score « SILVER ». Puis, en 2017, l'entreprise, forte de ses progrès en matière de RSE, a amélioré son score et obtenue le score « Gold ».



## POPAL France

La Directrice Générale de Pilotes PLV est très investie dans le syndicat professionnel du Marketing Point de Vente, le POPAI.

Elle travaille activement sur plusieurs commissions :

- Le développement durable
- L'éthique et juridique
- Les Popai Awards

La commission permet d'aborder des thèmes comme l'éco-conception, la recyclabilité des PLV mais surtout de communiquer et de sensibiliser à ces thématiques l'ensemble des parties prenantes, PLVistes, fabricants et annonceurs.

La commission développement durable du Popai a créé un premier standard d'écoconception professionnel : l'ECOPOPAL



## Certification ECOPOPAl

Pilotes PLV a été l'une des premières entreprises à être évaluée par l'audit et à obtenir la certification ECOPOPAl fin d'année 2015.

En novembre 2018, elle est auditée pour le renouvellement de la certification et améliore sa note de façon significative. L'entreprise réaffirme sa volonté d'être un acteur majeur en matière d'écoresponsabilité sur son marché.

## Partenaires industriels

Nous associons nos fournisseurs à notre démarche de progrès, dont le rôle est primordial. En effet, nos fournisseurs, véritables partenaires industriels de longue date, sont responsables de l'approvisionnement des matières premières utilisées pour la production de nos PLV, ainsi que de la fabrication de nos produits.

En 2017, nous participons au projet « Construction et mise en œuvre d'une démarche Achats Responsables », à l'initiative de l'ADEME. Une charte d'achats responsables est alors définie en fonction des valeurs et des critères qui nous animent.

Nous avons réuni nos 12 principaux partenaires industriels à qui nous avons présenté la démarche globale RSE, écoconception, et chacun a signé la charte des achats responsables matériaux/produits visant à réappuyer notre volonté de les intégrer à notre démarche de développement durable. Nous continuons de les interroger régulièrement sur leurs démarches en matière de RSE, recensons leurs bonnes pratiques en termes de recyclabilité et d'achat de leur matières premières et produits. Nous établissons ensemble des pistes d'amélioration continue dans nos manières de travailler.

En 2019, nous avons l'ambition de tracer la source des matières premières de nos fournisseurs afin de garantir la provenance des matériaux de nos PLV à nos clients. En parallèle, nous cherchons des alternatives environnementales moins impactantes que les matériaux que nous utilisons aujourd'hui. Cette démarche fera prochainement l'objet d'un audit à notre initiative et suivi des plans d'actions identifiés notamment en matière de responsabilité environnementale et sociétale, chez nos fournisseurs.

À terme, nous souhaitons être capable de tracer l'ensemble du cycle de vie de nos PLV ; de l'approvisionnement de matières premières, en passant par la transformation et jusqu'à la fin de vie de la PLV, soit sa recyclabilité, pour confirmer notre ambition d'acteur d'économie circulaire.

## Pilotes , remporte de Trophée de l'Economie Responsable 2017

Pilotes PLV est adhérent au Réseau Alliances, association fédérant plus de 350 adhérents et partenaires en région Haut de France, qui accompagne et valorise les démarches RSE pour une économie plus responsable.

Nous avons été récompensé de la mention Or dans la catégorie « Entreprise de moins de 25 salariés » pour notre démarche globale d'entreprise sur diverses thématique, comme l'éco-conception, le bien-être au travail, la fabrication locale ...



### Contribution à préserver la biodiversité : PILOTES et ses ruches

Depuis 2014 nous avons 3 ruches dans notre jardin afin d'accueillir des abeilles.

À chaque visite de l'apiculteur, les salariés s'adonnent au plaisir d'ouvrir les ruches à tour de rôle, et s'initient à l'observation fascinante des abeilles, véritable organisation sociale où chacune a une fonction bien précise. Une pause nature très appréciée de tous les collaborateurs qui perdurent depuis presque 5 ans et qui donne lieu à un moment convivial une fois par an lors de la récolte du miel.

La récolte 2018 a été exceptionnelle : 60 kgs de miel répartis sur nos 3 ruches, pour la grande joie de nos papilles.



### Principes relatifs à la lutte contre la corruption

*10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.*

#### Sécuriser les paiements

En juin 2013, la direction financière a mis en place un système de paiement des fournisseurs par virement bancaire.

Notre société s'est ainsi assurée de récupérer l'ensemble des coordonnées bancaires de ses partenaires afin de garantir leur bon paiement.

L'un des objectifs de cette dématérialisation des règlements portait également sur la sensibilisation des salariés responsables de la préparation des paiements et des signataires bancaires sur leurs rôles dans la détection de la fraude.

La directrice générale est également membre actif de la « commission éthique et juridique » du POPAI France, association professionnelle du secteur de la PLV, qui veille à ce que les relations professionnelles soient équilibrées et respectueuses dans la Relation Client/Fournisseur et des réglementations notamment du droit de la Propriété Intellectuelle.

L'entreprise est adhérente et a signé la charte de l'adhérent POPAI, charte éthique des engagements essentiels de la profession du MPV.

## Lutte contre la corruption sous toutes ses formes

Nous avons un code de conduite qui n'a pas valeur contractuelle mais qui entend donner un cadre de comportement au travers nos discours et postures.

Plus généralement, nos objectifs sont d'ancrer une culture d'intégrité, et de refuser tout compromis dans la gestion de nos relations d'affaires et dans nos pratiques professionnelles. Ce sont les qualités morales de nos collaborateurs et les leurs actes qui font notre réputation.

Agir avec droiture et promouvoir une culture d'intégrité, c'est donc en particulier :

Éviter toute situation susceptible de créer un conflit entre les intérêts personnels et ceux de la société.

- Refuser la corruption, les pratiques illégales (fraude, blanchiment, etc.) ou anticoncurrentielles,
- Respecter la propriété intellectuelle et refuser la contrefaçon en particulier intellectuelle,
- Veiller étroitement à la confidentialité des informations qui nous sont confiées.
- Refuser de dénigrer nos confrères et concurrents à travers des messages mensongers, ceci est non seulement incorrect mais risqué, au final, de nuire à notre réputation.
- Faire preuve de loyauté et d'honnêteté
- Pour notre entreprise, la qualité d'une relation repose d'abord sur la loyauté et l'honnêteté des interlocuteurs, à commencer par l'exécution des contrats.

Le respect de nos engagements est essentiel au maintien d'une relation de confiance mutuelle avec nos co-contractants, fournisseurs, clients mais aussi bien sûr avec nos collaborateurs et partenaires sociaux. Il convient donc de :

- Bien connaître les limites de nos capacités afin d'éviter de promettre ce que nous ne pourrions pas tenir.
- Communiquer de bonne foi avec nos interlocuteurs, dans un esprit constructif, respectueux des attentes de chacun et avec le souci d'une information sincère, précise et complète.

Le principe du **respect d'autrui** appelle la réciprocité, chacun de nous ayant des droits à faire valoir et des devoirs à remplir.

Ce principe recouvre notamment le respect des droits des personnes, de leur dignité en toutes circonstances et de leurs singularités, ainsi que le respect des cultures et des croyances. Elles ne peuvent en aucun cas conduire à la discrimination de quiconque.

**Du dirigeant au collaborateur, nous avons tous l'obligation de ne jamais agir d'une manière qui suscite le moindre doute quant à notre éthique et par extension quant à celle de PILOTES PLV.**

Nous contacter

Vous souhaitez poursuivre ces échanges sur la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise Pilotes PLV et notre implication dans le pacte Mondial de l'ONU :

Pilotes PLV  
Direction Générale  
100 avenue Clément Ader  
ZAC du Parc du Moulin  
59118 WAMBRECHIES

[contact@pilotesplv.fr](mailto:contact@pilotesplv.fr)  
[www.pilotesplv.fr](http://www.pilotesplv.fr)

Suivez nos actualités PILOTES PLV sur

